

Communiqué de Presse

Formation continue des médecins.

Le *Formindep* demande à la commission scientifique indépendante de prouver son indépendance.

La formation continue des médecins est largement sous emprise de l'industrie comme l'ont démontré de nombreux rapports officiels ces dernières années. Les scandales du Médiateur® et des pilules de 3ème génération sont encore venus illustrer ce triste état de fait. Les firmes continuent plus que jamais d'exercer leur influence sur les leviers de la formation médicale, en particulier par l'intermédiaire des leaders d'opinion. Les conflits d'intérêts constituent de fait un risque sanitaire.

En 2013, le nouveau dispositif de formation continue obligatoire des médecins, appelé Développement Professionnel Continu (DPC) et consacré par la loi Bachelot de 2009, a été créé autour d'une Commission Scientifique de 80 médecins, dite Indépendante (CSI). Cette CSI a pour mission d'orienter le ministère de la santé sur les objectifs de formation et d'évaluation des pratiques professionnelles et d'expertiser les organismes qui demandent à former et évaluer les médecins.

Le *Formindep*¹, association pour une formation et une information médicale indépendante de tout autre intérêt que celui de la santé des personnes, constate la non transparence de fonctionnement de cette CSI : ni accessibilité au public des débats censés être enregistrés par vidéo, ni publication des déclarations d'intérêts des experts de cette commission, comme l'exigent pourtant les textes de loi. Dès lors comment juger de l'indépendance réelle de ce groupe d'experts ?

Le *Formindep* demande aux responsables de la CSI de se mettre en conformité avec la loi^{2 3} pour permettre aux citoyens de juger de l'indépendance de cette commission, et éviter ainsi les ferments d'un nouveau scandale de santé publique.

Contact presse :

Docteur Louis-Adrien Delarue - courriel : la_delarue@yahoo.fr - tel : 06 71 38 85 83

¹ [L'association Formindep : qui sommes-nous ?](#)

² [Lettre d'interpellation de la CSI par le Formindep](#)

³ [La commission scientifique indépendante est-elle... indépendante ?](#)